

**COMMISSION 2 « ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET  
SÉCURITÉ »**

**THÈME : LES SPORTS DE NATURE**

**RÉUNION DU MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2015**  
**(CADAM – Bâtiment Conseil départemental – Salle 25)**

**ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL**

*Intervenants et membres du comité de pilotage présents :*

- *Reynald DEBREYNE, Anthony GRILLOT et Magali GHIPPONI / Conseil départemental 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture – Service des sports*
- *Yann STREBLER / Conseil départemental 06 / Direction de l'environnement et de la gestion des risques – Service de la coordination et de la qualité*
- *Laurent GHILARDI et Bernard REYNAUD / Conseil départemental 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture*

*Le timing est proposé à titre indicatif et pourra être légèrement modifié selon le déroulement de la séance et l'avancement des différents points à aborder.*

- **14h30 / 14h35 (5 mns)** : Appel effectué par Léa KOUASSI, présidente de la commission 2.
- **14h35 / 14h40 (5 mns)** : Lecture de l'ordre du jour par Laurent GHILARDI avec rappel de la thématique principale de travail de la commission concernant les sports de nature et du projet de création d'un challenge sportif par équipes destiné aux collégiens au printemps 2016.
- **14h40 / 15h00 (20 mns)** : Intervention de Yann STREBLER concernant la labellisation « éco-manif » de l'événement avec élaboration de deux chartes éco-citoyennes, l'une, destinée aux organisateurs de manifestations sur des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, l'autre, aux participants. Ces deux chartes ont pour objectif d'inciter à des conduites respectueuses de l'environnement et du développement durable et de témoigner de son engagement pour la nature et sa préservation.

*La suite de la séance sera essentiellement animée par Reynald DEBREYNE et Anthony GRILLOT et portera sur les aspects sportifs et les modalités organisationnelles du challenge inter-collèges « sports de nature ».*

- **15h00 / 15h25 (25 mns)** : Débat avec les membres de la commission quant au choix de la dénomination de la manifestation.
- **15h25 / 15h55 (30 mns)** : Séquence visant à établir les fiches signalétiques de chacune des dix épreuves que comprendra le challenge (nom, compétences requises, descriptif, consignes, lieu, nombre de participants, durée, gain de points, matériel nécessaire, etc.).
- **15h55 / 16h15 (20 mns)** : Pause.
- **16h15 / 17h15 (1h00)** : Reprise et fin de la séquence sur les fiches signalétiques des épreuves.
- **17h15 / 17h30 (15 mns)** : Echanges avec les jeunes élus sur la question de la communication autour du challenge et sa promotion (flyers, affiches...).

A ANNONCER :

- La prochaine réunion de la commission 2 « environnement, patrimoine et sécurité » se déroulera le **mercredi 3 février** 2016 de 14h30 à 17h30 (CADAM / Salle 25 du bâtiment Conseil départemental).